

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01404

Numéro SIREN : 840 727 457

Nom ou dénomination : 2ENSURE

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000131

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 080	835	245	461	216	46.85
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 300		1 300	300	1 000	333.33	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	2 380	835	1 545	761	784	103.02	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	18 944		18 944		18 944	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 961		1 961	11 929	9 968	83.56	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	20 905		20 905	11 929	8 976	75.24	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	23 285	835	22 450	12 690	9 760	76.91	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2022 12	30/06/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	450	415	35	8.35
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26	35	61	175.88
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	576	550	26	4.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	21 276	11 063	10 214	92.32
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		838	838	100.00	
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	598	240	358	149.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	21 874	12 140	9 734	80.18
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		22 450	12 690	9 760	76.91

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

21 874 12 140

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	245	461	216	46.85
20110000 FRAIS DE CONSTITUTION	1 080	1 080		
28011000 AMORTIS FRAIS DE CONSTITUTION	835	619	216	34.89
AUTRES PARTICIPATIONS	1 300	300	1 000	333.33
26100000 PARTICIPATIONS	1 300	300	1 000	333.33
Total II	1 545	761	784	103.02
AUTRES CREANCES	18 944		18 944	
45530000 C/C CORELLI PIZZA	17 262		17 262	
45540000 C/C NOPY SCI	1 682		1 682	
DISPONIBILITES	1 961	11 929	9 968	83.56
51200000 CREDIT MUTUEL 2ENSURE	1 961	11 929	9 968	83.56
Total III	20 905	11 929	8 976	75.24
TOTAL GENERAL	22 450	12 690	9 760	76.91

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 000	1 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	450	415	35	8.35
11000000 REPORT A NOUVEAU	450	415	35	8.35
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	26	35	61	175.88
Total I	576	550	26	4.78
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	21 276	11 063	10 214	92.32
45510000 C/C JULIEN MAY	19 760	9 160	10 600	115.72
45520000 C/C BELOMBRA	1 516	1 903	386	20.31
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		838	838	100.00
40000000 FOURNISSEURS		838	838	100.00
AUTRES DETTES	598	240	358	149.00
46860000 CHARGES A PAYER	598	240	358	149.00
Total IV	21 874	12 140	9 734	80.18
TOTAL GENERAL	22 450	12 690	9 760	76.91

2ENSURE SAS

2 ALLEE DES MITAILLERES

38240 MEYLAN

ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

BEDEL

48 RUE BIZANET

38000 GRENOBLE

0476541822

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	X
-----------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 22 450.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 26.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	598
Total	598

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

2ENSURE SAS

2 ALLEE DES MITAILLERES

38240 MEYLAN

SOMMAIRE

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. J. J.', with several horizontal lines drawn through it.

BEDEL

48 RUE BIZANET

38000 GRENOBLE

0476541822

" 2ENSURE"

Société par actions simplifiées
Capital de 1 000 Euros
Siège Social à 2 ALLEE DES MITAILLERES – 38240 MEYLAN
840 727 457 RCS GRENOBLE

---ooOoo---

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 DECEMBRE 2022

L'actionnaire unique de la société par actions simplifiée « 2ENSURE », au capital de 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euro chacune, se sont rendus en assemblée ce jour, au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres de l'assemblée entrant en séance.

La réunion est présidée par M MAY Julien, en sa qualité de président.

Le président arrête la feuille de présence et constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 1000 actions et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidence dépose alors sur le bureau et met à la disposition de l'actionnaire unique, l'ensemble des documents nécessaires à la tenue régulière de la réunion, notamment :

- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 30/06/2022 ainsi que les bilans, comptes de résultat et l'annexe arrêtés le même jour,
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion de la présidence
- Le rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

L'assemblée générale constate que la présidence a satisfait à toutes les obligations légales et réglementaires concernant l'envoi et la tenue des documents destinés aux actionnaires.

La présidence rappelle alors que l'ordre du jour de la réunion est ainsi conçu :

- Présentation du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et présentation, par la présidence des comptes de l'exercice clos le 30/06/2022
- Examen et approbation des comptes
- Lecture du rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce - Approbation de ces conventions
- Quitus à la présidence,
- Questions diverses.

La présidence présente le rapport de gestion et donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Enfin la présidence déclare se tenir à la disposition des actionnaires pour répondre à toutes questions qu'ils jugeraient utile de formuler.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour, sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, après :

- Présentation du rapport de gestion de la présidence sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice :

Approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30/06/2022 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale constate l'absence de nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice comptable de 26.30 Euros (Vingt-six euros et trente centimes) comme suit :

- Au crédit du compte report à nouveau	26.30 €

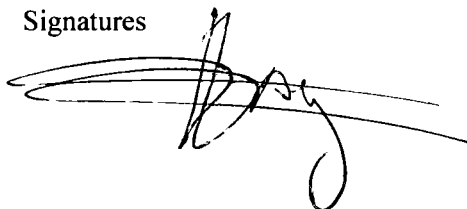
	26.30 €

Le solde du compte report à nouveau sera alors débiteur d'un montant de 423.65 € après affectation du résultat.

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par la présidence et un actionnaire.

Signatures

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

" 2ENSURE"

Société par actions simplifiées
Capital de 1 000 Euros
Siège Social à 2 ALLEE DES MITAILLERES – 38240 MEYLAN
840 727 457 RCS GRENOBLE

---ooOoo---

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2022

Cher actionnaire,

Nous vous avons convoqués, ce jour, en Assemblée générale Ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous présenter un rapport sur son activité et ses résultats au cours de l'exercice clos le 30/06/2022 et de soumettre à votre approbation les bilan et compte dudit exercice.

PRESENTATION DU BILAN ET DES COMPTES :

Le montant total du bilan au 30/06/2022 s'élève à 22 450 € contre 12 690 € sur l'exercice précédent.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Nous vous informons qu'aucun évènement important n'est intervenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice comptable de 26.30 Euros (Vingt-six euros et trente centimes) comme suit :

- Au crédit du compte report à nouveau	26.30 €

	26.30 €

Le solde du compte report à nouveau sera alors débiteur d'un montant de 423.65 € après affectation du résultat.

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité

INDICATIONS LEGALES :

1- Présentation des comptes et méthodes d'évaluation

En ce qui concerne la présentation et les méthodes d'évaluation des comptes, nous vous signalons qu'aucune modification n'est intervenue.

2- Frais de développement

Aucun frais de développement n'a été immobilisé au titre de l'exercice.

3- Filiales (+ de 50% du capital)

Nous vous précisons qu'au titre de l'exercice clos le 30/06/2022 nous n'avons acquis aucune participation de plus de 50%.

4- Participations

Nous vous précisons qu'au titre de l'exercice clos le 30/06/2022 nous n'avons acquis aucune participation.

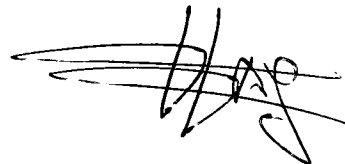
5- Dépenses somptuaires

NEANT

Nous vous rappelons que tous les documents prescrits par la loi ont été tenus à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous ont été présentés, et consentir quitus à la présidence.

Le président,
M. MAY Julien

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MAY Julien', written over a horizontal line.

" 2ENSURE"

Société par actions simplifiées
Capital de 1 000 Euros
Siège Social à 2 ALLEE DES MITAILLERES – 38240 MEYLAN
840 727 457 RCS GRENOBLE

----ooOoo----

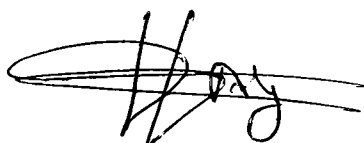
**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 28 FEVRIER SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Cher actionnaire,

En application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

NEANT

Pour l' actionnaire unique,
Le président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

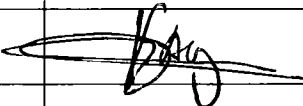
" 2ENSURE"

Société par actions simplifiées
Capital de 1 000 Euros
Siège Social à 2 ALLEE DES MITAILLERES – 38240 MEYLAN
840 727 457 RCS GRENOBLE

----ooOoo----

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2022**

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Nom – Prénoms	Nombre d'actions	Nombre de voix	Mandataires	Emargements
1	M. MAY Julien	1000	1000		
2					
	Total nombre d'actions				
	Total nombre de voix	1 000	1 000		